



Regularisation de charge et rappel sur provision

Par **mathias76**, le **04/12/2008** à **22:06**

Bonjour,

Je viens de recevoir (le 03/12/08) de mon agence une nouvelle demande de régularisation de charges pour la période du 01/04/07 au 31/03/08. Cette demande est documentée du décompte des charges par nature et par répartition sur cette même période, ce que je ne conteste pas.

Dans ce courrier, l'agence me précise également la réévaluation des provisions mensuelles (passage de 77€ à 100€) à compter de la réception de cette lettre et basée sur cet exercice précédent, ce que je ne conteste pas également.

En revanche, il me demande en plus de cette régularisation de payer un rappel sur provision de la période du 01/04/08 à ce jour basé sur la différence entre l'ancienne provision et la nouvelle demandé à savoir $(100-77)*8= 184$ €

Cette dernière demande ne me semble pas justifiée.

Je ne souhaite pas payer cette somme.

Suis je dans mon droit en tenant cette position ?

En vous remerciant d'avance pour vos réponses

Cordialement